

réellement vers le milieu du portage que l'on tombe dans cette province.

Un nommé John Lang, ancien courrier, demeure seul avec sa famille à l'entrée de ce portage, et reçoit du gouvernement deux chelins par jour, à la seule charge d'y demeurer, ayant du reste, autour de lui, une vaste quantité de terre, dont il peut défricher autant qu'il lui plait, sans craindre d'être molesté par ses voisins. Les voyageurs, de quelque côté qu'ils viennent, s'estiment fort heureux de trouver une maison en cet endroit, surtout dans les mauvais temps. L'évêque l'a loua pour cette nuit, et de deux cabanes qui l'avoisinent, l'une fut occupée par les dix canoteurs qui formaient sa brigade, l'autre par la famille du propriétaire.

11.—Le vendredi de grand matin on se mit en route dans le portage. Il est long de 12 lieues et 14 arpents, bonne mesure. A cette époque le chemin était aussi beau qu'on peut l'espérer; avant déjeuner il y avait déjà deux lieues de faites, au bout desquelles la caravane fut rencontrée par 5 hommes et 4 chevaux que M. Létang, curé de Saint-André, envoyait au devant du prélat. Alors les habitants venus de Madawaska se retirèrent, et ceux de Saint-André ayant trois espèces de traîneaux ou plutôt de *ménoires* avec des perches, y entassèrent le bagage, et l'on continua la route par un chemin généralement beau, où la plupart des molières que l'on rencontre sont bordées de pièces de bois disposées de manière à les pouvoir franchir assez aisément. On cabana à